

Depuis janvier 2019, un nouveau fonds d'investissement a vu le jour sous le nom de French Tech Seed. Opéré par Bpifrance, French Tech Seed mobilise 400 millions d'euro pour le financement des start-ups technologiques.

Sur le volet spatial, un consortium piloté par le CNES détecte les pépites à fort potentiel et leur délivre un Space Ticket.

Prêt à décrocher le vôtre ?

UN ACCÈS DIRECT AU FINANCEMENT

Le CNES et ses cinq partenaires repèrent et accréditent les start-ups du spatial à même de prétendre au fonds French Tech Seed. Comment ? En délivrant un Space Ticket !

Cette accréditation est indispensable pour accéder au financement French Tech Seed, des enveloppes de 50 à 250 000 € en obligations convertibles.

Space Ticket, c'est aussi la possibilité de bénéficier d'un accompagnement pointu par des experts du spatial et de l'innovation.



FORMATION



FINANCEMENT



COMMERCIALISATION
EXPORT



INCUBATION
ACCÉLÉRATION



EXPERTISES
SPATIALES

QUI PEUT DÉCROCHER UN SPACE TICKET ?

Pour accéder aux financements en quasi fonds propres du fonds French Tech Seed, les entreprises doivent remplir quatre critères :





Opéré par Bpifrance, le fonds French Tech Seed s'inscrit dans une dynamique nationale autour de l'innovation de rupture.

Il vise à répondre aux besoins de financement des jeunes start-ups à forte intensité technologique avec des financements en quasi fonds propres faisant effet de levier auprès des investisseurs privés.

NB : le jargon de l'ingénierie financière vous semble un peu abscond ? Au sein du consortium, nous avons les experts de la levée de fonds, des obligations convertibles et autres tours de seed.

MODUS OPERANDI

- 1  Le dossier est pré-sélectionné par le consortium.
- 2  Le consortium contribue à la recherche d'un investisseur avisé pour compléter le tour de seed.
- 3  Le CNES signe une lettre qui valide la candidature de la start-up et confirme son caractère technique innovant.
- 4  La start-up dépose un dossier de financement auprès de Bpifrance accompagné de la lettre du consortium.

ÊTES-VOUS UNE ENTREPRISE DE L'ESPACE ?

Vous l'avez compris pour décrocher un Space Ticket, il faut être porteur d'une innovation en lien avec le spatial. Le spatial s'entend ici au sens large du terme et englobe l'innovation technologique upstream, l'exploration spatiale, le développement des usages, l'exploitation du big data, l'intelligence artificielle ainsi que les applications du spatial pour communiquer, observer, localiser... Pour candidater, il vous faudra également attester du caractère technologique innovant de votre projet et d'une R&D au-delà de l'état de l'art.

Pour plus renseignements, prenez contact avec Véronique De La Casa, responsable du projet Space Ticket au sein du CNES.

**space
ticket**

CONCEPTION FORMO

PRENEZ CONTACT

**VÉRONIQUE
DE LA CASA**

veronique.delacasa@cnes.fr

06 75 38 60 93